



AVRIL-MAI-JUIN 2021

L'ÉCHO des PATOUNES



Journal de protection animale de la vallée du Rabodeau et d'ailleurs

ÉDITO

Un printemps bien précoce !

La météo a été trop clémente ce début d'année 2021. Chez Résilience, un hiver doux est synonyme de catastrophe en vue... Les chaleurs des félins sont conditionnées par une température extérieure douce qui va stimuler l'œstrus (ensemble des phénomènes physiologiques et comportementaux qui précèdent et accompagnent l'ovulation chez les femmes et chez les femelles des mammifères. Pour les animaux domestiques, l'œstrus constitue les chaleurs. (déf. Larousse)).

Et depuis avril, les naissances s'enchaînent sans répit !

C'est une véritable course contre la montre que nous engageons chaque année. Depuis janvier ce sont plus de soixante chats errants que nous avons fait stériliser, près de trente naissances avortées et pourtant... Les compteurs explosent !

Il est temps que tous ensemble nous réalisons l'ampleur du problème. La situation a déjà dérapé (voir notre dossier spécial chats) !

Les pouvoirs publics ont lancé un vaste programme dans le cadre du plan France Relance (voir notre article), consistant en une aide financière, bien que partielle, mais appréciable pour une structure comme la nôtre. Ce plan nous fait espérer une prise de conscience politique de la condition misérable de l'errance féline... certaines communes du territoire l'ont déjà bien compris et nous font confiance.

Il faudra que ce plan se prolonge plusieurs années (actuellement il est prévu qu'il prenne fin en décembre 2022) car la tâche est immense : 11 millions de chats errants en France ne pourront être stérilisés du jour au lendemain...



Face aux naissances non contrôlées : le trappage et la stérilisation !

DÉFINITION

Chat errant/chat libre :

Le chat errant est défini comme un chat domestique sans maître, retourné à l'état sauvage ou semi-sauvage.

La loi du 6 janvier 1999 lui a accordé le statut de «chat libre», statut révolutionnaire qui oblige les maires à les stériliser, les identifier puis les relâcher sur les lieux où ils ont été capturés.

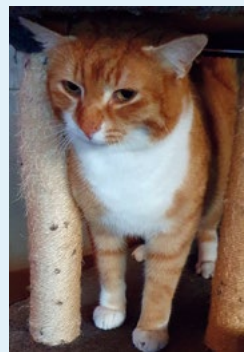
En savoir plus :

www.fondation-droit-animal.org

- Article > Le chat libre, un citoyen (presque) comme les autres.

www.one-voice.fr

- Article > L'errance des chats : un drame, pas une fatalité !



Moi c'est Milou...

J'ai six ans. Mes humains n'ont pas pu me mettre dans leur valise de voyage. Pourtant ils l'avaient bien prévu, rappel de vaccin de dernière minute, passeport à jour... Tout y était ! et puis en fait...

Changement de programme je ne pars plus à cause d'un problème de place dans les bagages. Mes humains ont donc contacté Résilience qui m'a trouvé une superbe famille d'adoption ! Mes anciens humains sont soulagés de me savoir en sécurité, mes nouveaux parents sont fiers de moi et m'adorent et moi je coule des jours heureux et paisibles dans un havre de paix sur le territoire vosgien !

Merci Résilience



Journal édité par Résilience, association loi 1901 reconnue d'intérêt général.

Adresse : 6 place Pierre Larue 88210 Senones

Email : asso.resilience@orange.fr Web : facebook.com/ResilienceSenones

N° W883002522 - Siret : 840 476 410 00021

Rédaction : Sara Singrelin, Maud van Tieghem - Conception graphique : Michel Guignard

LA SAISON DES CHATONS : Un drame sans fin !

C'est la saison des chatons, cette expression très difficile à entendre pour nous, association de protection animale, est une réalité dont la violence et la détresse n'est pas comprise par la plupart des gens ! Elle a démarré dès le mois d'avril avec un nombre considérable de naissances.

Depuis des mois la course contre la montre était engagée pour stériliser un maximum de félins errants mais une météo douce et clémente a favorisé, dès le mois de février, les chaleurs des femelles.

Nous sommes depuis sur tous les fronts ! Continuer et accélérer les opérations de trappages des félins pour les faire stériliser, secourir les chatons en détresse (plus de cinquantes bébés pris en charge et cela ne fait que commencer !), trouver des familles d'accueil compétentes pour soigner, biberonner, veiller à ce que tout se passe bien. Entre périodes de quarantaine, urgences médicales, petits bobos et heureusement gros câlins, notre endurance est mise à rude épreuve mais nous ne lâchons rien !

Malheureusement, arrive un moment où une structure comme la nôtre est obligée, ponctuellement, de refuser les prises en charge. Nos familles d'accueil sont saturées, les coûts engendrés sont énormes et notre peine est immense lorsque nous devons dire non... Le sentiment d'être bien seuls dans cette lutte quotidienne contre la misère animale nous pèse parfois mais les animaux ont besoin de nous, si nous ne les aidons pas qui le fera ? Les petites associations comme la nôtre effectuent un travail énorme loin de toute publicité, sans disposer de locaux pour l'accueil des animaux, sans réel soutien des autorités même si les choses paraissent changer (voir notre article sur le plan France Relance).

La «saison des chatons» s'achèvera en décembre, le compteur des bébés pris en charge aura forcément explosé d'ici là. Et elle recommencera l'année prochaine...

Plus que l'identification des animaux, nous demandons que la stérilisation soit obligatoire pour les félins errants ou détenus par les particuliers comme c'est déjà le cas en Belgique. (Arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 relatif à la stérilisation des chats domestiques. Arrêté du Gouvernement de la région Capitale de Bruxelles du 13 juillet 2017).

Adopter un chaton chez un particulier, une catastrophe pour l'errance féline... :

Adopter (gratuitement ou non) un chaton chez un particulier est loin d'être un acte anodin. Dans tous les cas il doit respecter un cadre légal (identification, certificat de cession) mais au-delà de ces obligations qui peuvent, en cas de manquement être sanctionnées, c'est tout le système de la misère féline qui est entretenu et encouragé.

Adopter un chaton chez un particulier qui n'aura pas fait stériliser la maman va encourager ce dernier à ne pas le

faire ! Ben oui ! tous les chatons trouvent toujours une famille !! Ils sont si mignons...et pourtant !

Qui va s'assurer que les chatons seront mis en règle, seront soignés s'ils tombent malade après avoir été séparés de leur mère ? Les chatons sont immunisés tant qu'ils sont auprès d'elle, une fois séparés il faut impérativement observer une période de quarantaine d'au moins quinze jours au risque de se retrouver avec un pauvre loulou victime d'un virus souvent fatal... les virus chez les chatons, ça pardonne rarement !

Et si le chaton survit, qui va s'assurer que les nouveaux propriétaires le feront stériliser ?

Sont-ils seulement sensibilisés à l'importance de cet acte d'amour pour les félins ? Une fois l'animal en chaleur (dès cinq mois), ses propriétaires seront peut-être agacés par les vocalises des femelles et les jets d'urine des matous...

Ils mettront la bestiole dehors, sans autre forme de procès : la voilà l'origine de l'errance féline ! des propriétaires inconscients (ou pas tant que ça) qui ne stérilisent pas leur chat ! Chronique d'une catastrophe inéluctable quand on adopte chez un particulier !

Un bon conseil :

Adoptez uniquement en association ! Si cela vous paraît coûteux (les associations ne vous font payer qu'une faible participation aux frais), abstenez-vous de prendre un animal ! Un animal a le droit d'être correctement alimenté, soigné, de ne pas avoir à se reproduire encore et encore avec tout ce que cela représente de terrible pour la mère qui doit, portée après portée, supporter le stress d'une maternité subie !

NE SONT-ILS PAS MIGNONS...?

A cause de l'irresponsabilité de certains, naissent de petites boules de poil, qui auraient un sort peu enviable sans l'association Résilience.



L'ERRANCE FÉLINE :

Un problème reconnu par le gouvernement.

Dans le cadre de son plan de relance, l'état a proposé une aide au financement de campagnes de stérilisation de chats errants sous couvert d'une convention avec les communes.



Résilience a répondu à cet appel à projet et a obtenu l'agrément de quatre villes de la vallée du Rabodeau :

Le Saulcy - Moussey - La Petite-Raon - Senones

Un grand merci à tous ces maires qui nous font confiance en nous autorisant à trapper sur leur commune. L'identification des chats errants lorsqu'ils sont capturés pour stérilisation est une obligation.

Dans le cadre du plan de relance validé par les communes précitées, Résilience capture, stérilise, identifie et relâche les félins sur leurs territoires.

L'association veille ensuite à la bonne santé des animaux libres, leur porte soins si nécessaire, et assure le gîte et couvert.

Si la contribution de l'état ne couvre que partiellement les prestations du vétérinaire, elle a le mérite d'exister et permet d'alléger quelque peu nos frais de prises en charges. La stérilisation est la seule solution efficace pour maîtriser les populations de chats face à l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats qui ne résolvent pas la pullulation. D'une part, la stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de

filtre contre les rats, souris, etc. D'autre part, elle enrayer le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité.

Certains maires interdisent aux administrés de leur commune de nourrir les chats errants :

C'est contraire à la loi !

Le fait de priver de nourriture et d'abreuvement un animal domestique est reconnu cruauté passive conformément à l'Article R214-17 du Code Rural.

Le chat errant est reconnu animal domestique par l'arrêté du 3 avril 2014 fixant les règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques relevant du IV de l'article L. 214-6 du code rural et de la pêche maritime.

Nourrir les chats errants :

- Évite l'éventration des poubelles et l'intrusion chez les gens d'animaux affamés en quête de nourriture.
- Maintient les chats dans un état sanitaire satisfaisant, ce qui réduit les risques d'avoir des animaux affaiblis par le manque de nourriture et d'eau, qui vont inévitablement déclarer et propager des maladies.

Jamais de répit, toujours sur le terrain, Résilience est connue pour sa réactivité, son efficacité et son sérieux sur tout le territoire de la grande Déodat.

LE GÎTE ET LE COUVERT

Chez Résilience, la stérilisation des chats errants est primordiale mais cela ne suffit pas à les protéger !

Déjà en 2020, Philippe notre bénévole aux doigts d'or (*voir numéro précédent*) nous avait construit cinq maisonnettes «casachat» et autant d'abris pour la nourriture «cantinachat».

En 2021, ce sont pour l'instant sept casachat et cantinachat qui sont en préparation dans l'atelier de Philippe. De conception identique aux précédentes, elles sont constituées d'un abri intérieur, d'un carénage en bois et d'une isolation en polystyrène pour une protection optimale. Un plaid propre (changé et désinfecté régulièrement) et tout doux vient compléter le confort de ces abris.

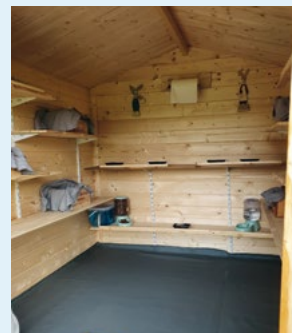
Nous avons toutefois opté pour un autre modèle de l'abri intérieur, souple cette fois-ci mais tout aussi pratique à nettoyer et à désinfecter.

Des abris individuels mais aussi collectifs !

C'est un beau projet que nous avons pu mener à bien grâce à la gentillesse d'un couple résidant dans la vallée du Rabodeau. Ces personnes au grand cœur ont autorisé Résilience à installer sur leur terrain privé, un abri collectif (photos) pour une dizaine de chats du secteur. Ces chats, tous stérilisés et habitués à cohabiter n'ont pas tardé à investir le lieu ! Une dizaine de couchages douillet, de la nourriture de qualité, de l'eau propre et même une jolie déco font leur bonheur !

Toutes ces actions sont rendues possibles grâce aux bénévoles de notre association et le soutien de l'association Échanges et Cultures de Senones toujours prête à nous épauler ! Les sites sont entretenus, nettoyés et désinfectés pour rester agréables, propres et sains aussi bien pour les minous que pour nos bénévoles.

Si vous pensez pouvoir offrir un tel lieu pour des chats errants que nous aurons fait stériliser, faites appel à nous ! nous prenons tout en charge : de l'achat à la construction en passant par l'entretien du site et le nourrissage des félins.



ENCORE UNE BELLE HISTOIRE...

Moi, c'est Bella. J'ai treize ans !



Je suis curieuse de nature et dès que je le pouvais je partais en goguette... Ce goût de la découverte m'a valu un quotidien contraignant : j'ai vécu longtemps attachée à une chaîne qui me

reliait à ma niche. Cette condition n'a jamais atteint ma joie de vivre, ni mon tonus. Mon congénère de corpulence moins imposante que la mienne, vivait avec eux, à l'intérieur. Il avait droit à tous les égards. Qu'importe, je ne suis pas jalouse. C'est comme ça. Sans doute parce que je suis noire et grande. Ah non c'est vrai, je me sauve...

L'hiver, je bénéficiais de la chaufferie. C'est chouette la chaufferie, la température est agréable.

En début d'année 2021 mes humains ont décidé de partir à l'étranger. La décision a été rapide. Il était urgent de s'organiser. Toute la famille va s'envoler vers un pays lointain. C'est beau l'aventure ! tout ce que j'aime ! vite vite les valises pour tout le monde !

Heu... moi je ne rentre pas dans une valise... que le strict nécessaire on a dit ! Je suis âgée... Je ne supporterais pas le trajet... et puis là-bas, je vais être une contrainte... «Bella c'est

clair tu ne pars pas», me suis-je dis. Bon, j'ai donc fait un tour sur les réseaux sociaux «Voilà Bella une chienne de treize ans qui cherche une famille pour sa retraite.»

J'ai croisé le chemin de Résilience et ma vie a basculé. Un réseau de personnes bienveillantes m'a prise en charge et me voilà arrivée dans une immensité d'attention à mon égard. Des paysages à perte de vue ! des chevaux, des chats, des chiens, une quantité d'animaux vivaient là en parfaite harmonie ! les premiers jours furent difficiles ! il y avait tant et tant à voir, à sentir, et puis tout était si grand ! entre crainte et joie, je rencontrais quelques difficultés à faire connaissance dans les règles de bienséance avec ce nouveau monde... Le monde d'Isa et sa famille, un paradis ! «Fais un effort Bella, modère un peu ton euphorie...» me suis-je dis. La patience d'Isa et de ses proches, alliée à ma gentillesse et mon intelligence (oui, parfaitement) ont largement participé à mon intégration. En une semaine, je faisais partie du décor.

Aujourd'hui je suis la Reine du Clos. Majestueuse et pleine de vie, je fais l'admiration de tous. J'ai plein de copains et copines, les chevaux ne me font plus peur, les chiens sont mes amis et je laisse les chats vivre en paix.

Le bonheur est ici, je l'ai trouvé. Vive ma retraite !

Merci Résilience ! Merci Isa et sa famille, merci à vous tous d'exister.

Bella

À L'HONNEUR

Mel : Notre super Famille d'accueil de la première heure :



Depuis maintenant plus de deux ans, Mélanie, super famille d'accueil pour Résilience et sans qui nous n'aurions jamais pu prendre en charge tous ces chats, adultes ou bébés, souvent dans la plus grande détresse, œuvre à nos côtés pour notre plus grande fierté !

Attentionnée, dévouée, compétente, diplômée ACACED avec une longue expérience auprès des animaux, Mélanie est toujours présente avec un tempérament d'une incroyable générosité !

Le crédo de Mélanie quand quelques fois nous doutons c'est : «T'inquiète ! sois positive ! ça va aller !!» et à chaque fois elle a raison !

Combien de loulous ont eu le bonheur de séjourner dans sa salle de jeux dédiée aux chats de notre association !

Une F.A. comme toute association pourrait en rêver ! Mélanie c'est un pilier, un roc ! Une famille d'accueil devenue une amie sur qui on peut toujours compter !

Et elle a fait des petits !!! depuis Mélanie, ce sont d'autres F.A. qui nous ont rejointes, elles aussi seront mises à l'honneur dans nos prochains numéros !

Merci Mel pour ta présence, ta fidélité, ta compétence ! Chez Résilience on t'aime !



BULLETIN D'ADHÉSION

Notre association mène ses actions grâce aux adhésions et aux dons des particuliers. Merci pour votre aide.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Mob. :

E-mail :

Souhaite adhérer à l'Association Résilience

(Valable du 01/01 au 31/12 de l'année en cours)

Adhésion simple : 10 €

Membre bienfaiteur : € (montant libre)

Ci-joint mon règlement par chèque de €

à l'ordre de «Association Résilience».

Art. 200 et 238 bis du CGI

Votre versement vous permet une réduction d'impôt de **66%**

Ex : 100 € versés = 34 € (en coût réel après déduction)



A renvoyer à :

Association Résilience

6 place Pierre Larue 88210 Senones



Date :

Signature :